

PAR COURRIEL

Québec, le 30 mars 2026

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Assemblée nationale du Québec
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 25 février 2026, le député de Rosemont déposait à l'Assemblée nationale une pétition demandant au gouvernement du Québec de mettre fin au gel des embauches et aux mises à pied dans la fonction publique, de réinvestir dans les services publics et l'expertise interne et de limiter le recours à la sous-traitance.

Depuis 2018, le gouvernement a soutenu les besoins croissants de la population tout en traversant des crises successives. Ces perturbations ont révélé les limites de nos façons de faire. Alors que le vieillissement de la population s'accélère, il est nécessaire de revoir nos modes d'organisation, de gestion et de prestation de services. C'est dans ce contexte que le gouvernement a présenté un plan de retour à l'équilibre budgétaire d'ici l'exercice 2029-2030. Ce travail commande une discipline qui nous permettra de préserver les services publics et l'équité intergénérationnelle. Ainsi, une gestion responsable des effectifs s'inscrit dans l'objectif de transformation de l'État que nous entreprenons tout en permettant de renouer avec des finances publiques saines.

L'administration gouvernementale est composée d'employés qualifiés, engagés et rigoureux de toutes les générations, qui mettent à contribution leur expertise afin d'offrir des services de qualité aux Québécoises et aux Québécois. Le gouvernement est soucieux de préserver cette expertise et d'en assurer la relève.

Je vous prie de recevoir, cher collègue, mes salutations distinguées.

La ministre,



FRANCE-ÉLAINE DURANCEAU